

mettre la main jusqu'alors, fut déolaré innocent des crimes à lui imputés, et le jeune comte de Bernac fut remis immédiatement en possession des biens, du nom et des titres de ses nobles aïeux.

En apprenant la nouvelle de l'existence du jeune comte et tous les détails curieux qui l'enveloppaient, j'accourus, ivre de joie et de bonheur, auprès du fils de Blanche, dans ce vieux château que je n'avais pas revu depuis la nuit fatale.

Le jeune homme me regarda à merveille, bien qu'il ne parût nullement connaître ni l'homme qui se présentait à lui, ni le nom que je prononçai.

Cette circonstance ne me surprit nullement, puisque je n'avais pas vu le comte depuis la naissance de son fils et que bien probablement l'enfant n'avait jamais entendu parler de l'ami que l'on devait considérer comme oublié ou mort.

Deux choses seulement me frappèrent au premier abord. Le jeune comte avait les cheveux d'un noir d'ébène et la boucle, conservée par moi, après avoir été recueillie sur le sein de sa mère mourante, était du blond le plus pur.

Puis, je ne retrouvai sur son visage aucune ligne, dans sa personne aucune allure qui me rappelassent l'homme qui avait été si longtemps mon compagnon et mon ami, et la femme que j'avais si tendrement aimée.

Mais la réflexion atténuait ma surprise.

Ce phénomène, de voir les cheveux blonds de la tendre enfance devenir foncés et noirs après l'âge accompli de la puberté, est assez fréquent pour n'étonner personne et la ressemblance du visage ou des formes n'est pas toujours l'héritage d'un enfant.

Tous les détails du jugement, relus attentivement par moi, ne me permettaient pas de douter, et le jeune comte à tous instants me rappelait si complaisamment le passé, que je n'hésitai plus à revoir en lui l'enfant que j'avais juré de retrouver un jour.

Quel avait été l'assassin véritable, le ravisseur du jeune comte ? C'était là un mystère impénétrable et qui devait demeurer inexplicable, puisque le comte de Bernac, en se sauvant, avait tué le meurtrier de son père et de sa mère, et de son propre aveu avait précipité le cadavre dans un abîme qui ne devait jamais le laisser échapper.

Lui-même n'avait pas le moindre indice à cet égard.

Je demeurai quelque temps au château, mais bientôt je m'aperçus que ma présence était pénible au jeune comte, et je résolus de revenir à Paris.

J'étais sous une impression fâcheuse, et j'avais tout tenté pour le combattre.

Par un sentiment inexplicable, je ressentais une sorte d'antipathie pour cet enfant, qu'il me semblait au contraire que j'eusse dû aimer de toutes les forces combinées de mon âme et de mon cœur.

Je reconnaissais dans le comte une intelligence supérieure, mais je décelai sous cette intelligence un cœur sec, froid, égoïste et souvent cruel.

Je quittai le château, bien convaincu cette fois que je n'y devais jamais revenir, et je retournai à Paris chercher la distraction et l'oubli au sein du travail, laissant en possession de tous les biens de ses pères celui que Dieu avait paru protéger et affaiblir de son doigt puissant.

L'Indien s'arrêta de nouveau dans son récit.

Depuis qu'il avait repris la parole, Marc l'avait écouté avec la même attention profonde ; mais au sentiment d'anxiété qui envahit sa physionomie expressive avait succédé un abattement complet et une froideur glaciale.

— Ainsi, dit-il d'un ton bref, le fils du comte de Bernac

existe, il est remis en possession de son titre et de sa fortune ; il est riche, heureux, puissant et votre mission est accomplie.

— Pas encore ! fit l'Indien en se levant brusquement.

— Comment cela ?

— Le fils du comte de Bernac existe, je le crois, j'en suis certain, mais il n'est pas remis en l'héritage de ses pères.

— Quoi ! ce que vous venez de me dire est donc une fable ?

— Nullement !

— Eh bien, alors ?

— Un homme porte le nom de Bernac, un homme jouit des privilèges de rang et de fortune attachés à ce noble nom, un homme a été reconnu par le parlement de Paris, en présence de témoignages incontestés jusqu'ici, cela est vrai, s'écria l'Indien d'une voix vibrante ; mais ce qui est plus vrai encore, c'est que cet homme s'est joué de la justice du roi de France, c'est qu'il a abusé cette justice par de faux témoignages et par le concours de combinaisons trompeuses et mensongères, c'est qu'il vole à cette heure les privilèges dont il jouit, qu'il n'est pas enfin le fils du comte Henri et de Blanche !

Marc demeura comme foudroyé par cette révélation inattendue.

Une émotion plus grande que celle qui l'avait assailli jusqu'alors fit trembler ses membres et pâlir son visage.

— Mais ce fils... ce fils véritable... qui donc est-il enfin ? demanda-t-il d'une voix rauque.

— Ce fils ?... répéta l'Indien en enveloppant le jeune homme dans un flot d'effluves magnétiques dégagés de ses yeux ardents.

— Oui... ce fils !

— L'enfant du comte de Bernac et de Blanche ?

— Oui... fit Marc en reculant comme s'il ne pouvait supporter l'éclat des flammes qui jaillissaient de ces prunelles de diamant.

— Cet enfant, continua l'Indien, que je cherche depuis vingt-deux ans, dont la science m'a prouvé l'existence, dont la main de Dieu m'a fait suivre les traces, cet enfant... porte au bras gauche, au-dessus de la naissance du coude, une croix tracée avec la pointe d'un poignard.

En sans donner le temps à Marc de faire un mouvement, il se précipita vers lui, lui saisit la main gauche, releva d'un geste brusque et violent la manche large du caftan, et, découvrant le bras en entier, montra à l'endroit indiqué le **SIGNE DE LA RÉDEMPTION**, dont les deux lignes croisées se dessinaient fièrement en rouge vif sur le ton bruni de la peau.

— **CETTE CROIX**, la voici ! continua-t-il avec un accent de triomphe.

Marc poussa un cri et recula encore.

— Comte de Bernac ! dit l'inconnu en s'inclinant profondément, remercions Dieu tous ensemble, car lui seul nous a conduits l'un vers l'autre.

XIV

LA BOUCLE DE CHEVEUX

— Moi !... moi !... s'écria Marc en sortant de la stupeur dans laquelle l'avait plongé les paroles de l'Indien.

— Vous-même, vous, le fils du comte ! répondit le grave personnage.

— Mais... les preuves ?... les preuves ?...

— Les preuves abondent ! malheureusement claires et limpides pour moi seul, et encore contestables pour les autres.